

# NOTRE FÉDÉRATION

## BULLETIN de la FSU Cantal

Directeur de la publication : C. Nély  
N°ISSN 1625-5240 N°CPPAPN 1017 S 07645  
8 Place de la Paix 15000 AURILLAC – Tél. : 04 71 64 03 35  
E-mail : fsu15@fsu.fr | site : fsu15.fsu.fr

Imprimé par nos soins

Fédération Syndicale Unitaire

SITE DE DEPOT

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 24 /06 / 2025

15



## ÉDITO

La situation internationale peut sembler étouffante, effrayante, paralysante.

Les idées réactionnaires font leur retour en force, dans de nombreux pays ? Réaffirmons notre volonté d'une école publique émancipatrice !

Des États bafouent les droits humains ? Portons fièrement l'étendard d'une société égalitaire, ouverte et progressiste !

En portant ces valeurs, nous ne restons pas simplement spectateurs mais nous nous mettons en mouvement pour lutter contre les mouvements fascistes et populistes qui gagnent du terrain.

Au niveau local, dans une moindre mesure, la situation n'est pas non plus radieuse. Cette année a amené son lot de souffrances au travail. La carte scolaire a malmené de nombreux-ses collègues. Avant d'être finalement accordés, les refus de temps partiels ont explosé, souvent sur le motif fallacieux du type de poste. L'accueil d'élèves à besoins particuliers, dans des conditions dégradées, a mené à la souffrance de nombreux-ses collègues. Elles et ils ont pu se sentir abandonné-es par l'administration qui n'a souvent proposé que des pansements tardifs, insuffisants, inadaptés. Ces pseudo-réponses ont parfois même donné une surcharge de travail sans apporter de réelle solution.

Des collègues ont pu trouver du soutien dans le collectif de la FSU.

Avant de démarrer des vacances bien méritées, **se syndiquer** dès à présent ne serait-il pas un excellent moyen de renforcer ce collectif ?

Vous y avez toutes et tous votre place.

**Nous vous souhaitons malgré tout de bonnes vacances.**

*Honorine Papillon,*

*Co-secrétaire de la FSU-SNUipp 15*

## AU CALENDRIER

> 25 juin : GT fiches SST

> 1er septembre : rentrée des classes

> 1er juillet : F3SCT-D

> début juillet ou fin août : je renvoie mon bulletin d'adhésion

## SOMMAIRE

édito – 1

#1 Retour sur une année bien chargée – 2

#2 Mouvement 2025 – 4

#3 Détour Aix'presse par le congrès – 6

#4 Rencontre avec la délégation sénatoriale – 7

Insert Bulletin de syndicalisation



# #1 RETOUR SUR UNE ANNÉE BIEN CHARGÉE

Au cours de cette année 2024-2025, la section départementale FSU 15 a organisé 3 stages de formation syndicale.

Toute l'équipe militante de la FSU-SNUipp 15 a activement participé à la réussite de ces journées :

- un stage retraite, où nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir l'économiste et sociologue **Bernard Friot**, ainsi que Grégory Raynal de l'équipe nationale de la FSU-SNUipp.

- « Enseigner c'est résister » : journée avec **Philippe Meirieu** qui a réuni une soixantaine de collègues, malgré le format visio imposé par un accident de sport qui l'a bloqué chez lui.

- Nos 2 collègues AESH, Ursula et Sandrine, ont également animé un stage en direction de nos collègues AESH qui a regroupé 17 accompagnantes.

Nous ne pouvons que constater à chaque fois une fréquentation en très nette hausse et des collègues enthousiastes et heureux de débattre ensemble.



Ce sont plus de 200 collègues qui ont participé à ces différents moments de débat, de respiration et d'échanges qui font vraiment du bien à l'heure du repli sur soi...

Malgré des pressions directes ou indirectes liées au non remplacement, la profession commence à se réapproprié ce droit à la formation syndicale, et ça fait vraiment du bien.



Dans cette période sombre et obscure, faisons bloc et agissons, débattons ensemble pour transformer notre école...et notre société !

Nous avons également organisé plusieurs RIS (Réunion d'Information syndicale) à Aurillac, et dans le secteur de Mauriac, ainsi que des webinaires avec la FSU-SNUipp nationale (sur des

questions spécifiques comme les permutations, enseigner à l'étranger, sur l'école inclusive, la formation).

La FSU-SNUipp, c'est aussi une information locale entièrement rédigée par les militant-es cantalien·nes, envoyée aux syndiqué·es, mais également à toutes les écoles du Cantal.

Cette information est complétée, entre chaque publication papier, par nos lettres d'information du vendredi. Chaque collègue en est destinataire sur sa boîte professionnelle.

Les représentant-es et/ou élu-es de la FSU siègent en délégation complète, à chaque instance : CSA-D, F3SCT, Groupe de travail, CDEN, audiences...et rédigent un compte-rendu adressé à l'ensemble de la profession.

Notre travail ne s'arrête pas là : nous accompagnons (pour des recours, suivis individuels, ruptures conventionnelles...) régulièrement, en journée, le soir, les mercredis après-midi, pendant les vacances, souvent sur notre temps personnel, de nombreux·ses collègues qui nous sollicitent ou avec qui nous avons échangé lors de nos tournées des écoles cantaliennes.



Les tournées d'automne et de printemps nous permettent de visiter la totalité des écoles. Nous rencontrons quasiment tous-tes les collègues et nous pouvons dire sans flagornerie que nous connaissons parfaitement les problématiques des écoles du département... ce qui nous permet, grâce à ce réseau, de contrer si besoin certains arguments plus ou moins inexacts de notre hiérarchie ou de certain-es élu-es...



L'équipe départementale parcourt annuellement plus de 6 000 km pour rencontrer l'ensemble des collègues du Cantal.

Cette connaissance du terrain crédibilise fortement nos interventions en instances et ailleurs.

Nous nous sommes régulièrement rendu-es au rectorat, à Clermont-Fd comme très récemment, le 25 juin, pour des audiences pour les frais de déplacements des personnels itinérants, pour défendre les collègues du collège La Jordanne, ou encore pour défendre une autre vision du mouvement dans notre département.

Nous avons organisé et co-organisé de nombreuses actions locales : appel à la grève, rassemblements, manifestations...

notamment pour défendre les droits des femmes, contre l'extrême droite, ou encore pour la défense des services publics et de notre Ecole...

Vous le voyez, ce petit retour en arrière, permet de mesurer l'engagement des militant-es de la FSU-SNUipp15.



Nous serons encore et toujours présent-es pour répondre aux centaines de mails que nous recevons, aux appels téléphoniques, tant à la section que sur chacun de nos téléphones personnels.

L'année prochaine, nous repartons avec la même équipe de militants et militantes et de déchargé-es que cette année, avec le renfort régulier d'autres camarades toujours présent-es à nos côtés, mais ne disposant pas de temps de décharge.

**Chacun.e d'entre vous a sa place dans ce collectif : se syndiquer, c'est une démarche individuelle qui permet de donner des moyens au collectif.**

**C'est la solution la plus efficace pour améliorer nos conditions de travail, améliorer notre école Publique.**



**Seul-e, on peut aller un peu plus vite, mais tous-tes ensemble, on ira toujours plus loin !**

**N'hésitez pas, dès aujourd'hui, à vous syndiquer parce qu'ensemble, on est toujours plus fort-es !**

Pascal André







# #3 DÉTOUR AIX'PRESSE PAR LE CONGRÈS NATIONAL

Tous les 3 ans, la grande équipe de la FSU-SNUipp se retrouve pour définir collectivement sa boussole syndicale. Cet événement majeur de notre organisation est un moment fort, pleinement démocratique et profondément humain.

A rebours de ce que portent les gouvernements populistes et réactionnaires de nombreux pays, nous rappelons notre attachement au projet scolaire d'une École publique, laïque et émancipatrice :

- accueillir partout tous-tes les élèves, sans distinction d'aucune sorte ;
- être ambitieux-ses pour chacun-e ;
- contribuer à la mise en place de l'esprit critique pour former des personnes libres et éclairé-es.

La vitalité de notre syndicat tient à un subtil mélange. Lorsqu'en 1992, tels le curaçao et la grenadine du rainbow cocktail, une scission de la FEN (le SNES et le SNEP ayant été exclus) amène à la naissance de notre pétillant syndicat.

Admettre les différences et rechercher la synthèse, contre un principe d'hégémonie majoritaire, pimentent désormais ce savoureux cocktail. Depuis ces 33 ans, le dosage parfait entre les sections départementales, l'équipe nationale et les courants de pensée, est souvent atteint grâce à des règles assurant un délicat équilibre.

Lors des conseils nationaux et des congrès, tout le monde se retrouve pour construire les mandats puis chacun-e apporte l'olive finale pour une mise en œuvre locale et nationale.

C'est en ce sens que les trois délégué-es de la section du Cantal se sont rendu-es à Aix-les-Bains, du 16 au 20 juin, fort-es des mandatements construits lors du congrès départemental.

Les délégué-es du Cantal ont notamment défendu les éléments d'une motion, "L'école ultra-rurale, un enjeu de justice territoriale" (Cf. texte ci-après). Même si l'ensemble des éléments n'a pas été intégré au texte de congrès, les délégué-es ont pu longuement échanger avec les membres de l'équipe nationale puis alerter l'ensemble des congressistes grâce à une intervention de Stéphanie en tribune.

De ces échanges avec de nombreux départements, et le soutien notamment du 43 et du 04, va naître une coordination des départements ruraux, dont l'objectif sera de travailler ensemble, dans la même direction, pour avoir plus de poids au niveau national.

Semer des graines dans l'esprit de toutes et tous, c'est aussi ça, un congrès. Il y a fort à parier que l'équipe nationale se souviendra longtemps de la ténacité des délégué-es du Cantal.

*Pascal André, Stéphanie Lavergne et Honorine Papillon*

## Motion : L'école ultra-rurale, un enjeu de justice territoriale

Dans un département comme le Cantal, l'école publique est bien plus qu'un lieu d'apprentissage : elle est un pilier du lien social, un rempart contre la désertification rurale, et l'un des derniers services publics accessibles à toutes et tous. Pourtant, elle est aujourd'hui en danger.

### Un maillage territorial distendu, des réalités particulières

Avec un réseau d'écoles souvent éclaté, des distances importantes entre les communes, une faible densité de population et une accessibilité parfois difficile, les réalités de l'ultra-rural imposent une lecture différenciée des besoins éducatifs. Une approche strictement comptable, fondée sur des moyennes nationales, est inadaptée : dans ces territoires, fermer une école, c'est fragiliser tout un territoire.

### Une démographie en baisse... mais un besoin intact de service public

Certes, les effectifs sont en baisse. Mais cette réalité ne doit pas servir de prétexte à une réduction continue des moyens. Dans nos territoires, supprimer un poste, c'est souvent condamner une école à la fermeture, avec des conséquences majeures sur l'attractivité, la cohésion sociale et le droit à l'éducation de proximité pour tous.

### Des enseignant-es isolé-es à accompagner

Travailler dans une école à classe unique ou à multi-niveaux, loin d'une équipe pédagogique, sans remplaçant facilement mobilisable, c'est une réalité du quotidien. Ces collègues, souvent très investi-es, doivent être soutenu-es, formé-es, accompagné-es. Leur isolement ne doit pas les condamner à l'oubli institutionnel.

### Et pourtant, d'autres territoires bénéficient déjà d'une attention particulière

L'État reconnaît depuis longtemps la spécificité des quartiers urbains en difficulté (REP et REP+ par ex). Ces territoires bénéficient, à juste titre, de mesures différenciées : taux d'encadrement renforcé, postes gelés ou sanctuarisés, dispositifs pédagogiques adaptés, prise en compte de l'environnement socio-économique. Pourquoi cette logique d'équité territoriale ne s'appliquerait-elle pas aux zones ultra-rurales ? Pourquoi les élèves du Cantal ne bénéficieraient-ils pas, eux aussi, d'un traitement spécifique, alors même que les fragilités sont bien réelles : éloignement, isolement, accès restreint aux services,

6 inégalités numériques et culturelles ?

## Nous demandons un gel des suppressions de postes dans les départements ultra-ruraux

Le Cantal ne peut plus "rendre" de postes. Chaque suppression accentue les inégalités territoriales et compromet l'avenir éducatif des enfants. Nous demandons :

- Un gel immédiat des suppressions de postes dans les départements ultra-ruraux,
- Une politique éducative différenciée prenant en compte les réalités de terrain,
- Une reconnaissance officielle de l'école ultra-rurale comme territoire éducatif prioritaire, à l'instar des REP ou des DROM.

Ce n'est pas un privilège, c'est une question de justice républicaine. L'École de la République ne peut pas abandonner celles et ceux qui vivent loin des centres urbains. Elle doit garantir, partout sur le territoire, les mêmes droits, les mêmes ambitions, la même exigence d'égalité.

# #4 RENCONTRE AVEC LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE

Jeudi 19 juin 2025, la FSU a participé à la réunion avec la délégation sénatoriale qui établira un rapport visant à faire évoluer le fonctionnement de la carte scolaire 1<sup>er</sup> degré.

Participaient à cette réunion :

- Pour l'Association des Maires de France : les maires de Marcolès, Vézac, Quézac, Coren, Cassaniouze, Menet, Thiézac, Valette, Ytrac ;
- Les représentants des personnels de la FSU, de la CGT et de l'UNSA ;
- La FCPE ; les DDEN ; la FAL ; l'UDAF.

La délégation sénatoriale est composée de :

- Bernard DELCROS, sénateur du Cantal, Union centriste,
- Jean-Claude ANGLARS, sénateur de l'Aveyron, LR,
- Ghislaine SENÉE, sénatrice des Yvelines, Ecologiste,
- Guylène PANTEL, sénatrice de Lozère, RDSE,
- Lise MÉNAGER, conseillère au Sénat.

Le sénateur DELCROS présente le fonctionnement et les objectifs de cette délégation. Elle a pour sujet prioritaire la carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré. Les sénateurs auditionnent et se déplacent sur le terrain pour arriver à la rédaction d'un rapport qui, s'il est approuvé, débouchera sur des propositions de loi redéfinissant les règles et le fonctionnement qui, selon lui, ne sont pas satisfaisants.

Cette matinée est consacrée à l'audition des membres du CDEN du Cantal. Seront ensuite interrogés par les Sénateurs : la Rectrice, la DASEN, le Préfet et les élus de l'AMF.

M. Delcros salue l'inédite union des membres du CDEN du Cantal autour de l'avenir de notre école publique.

M. Montin, président de l'AMF 15, insiste sur la démarche collective des membres du CDEN.

Il évoque l'avenir « dramatique » qui s'offre à l'école publique cantalienne dans les années à venir si rien ne change.

En 3 ans, le Cantal a perdu une quarantaine de postes de professeurs des écoles. En pourcentage, c'est considérable dans un département qui compte environ 650 postes de PE. Le tissu scolaire est aujourd'hui très fragile, la densité de population est faible.

La poursuite de cette politique de réduction des moyens sur un rythme cadencé sur l'évolution de la démographie scolaire est, à moyen terme, destructrice.

L'école cantalienne va continuer de s'éloigner du domicile des familles : 20, 30, 40, km ; 30, 40, 50 minutes de transport.

La multiplicité des niveaux dans les classes complexifie considérablement le travail des enseignants qui doivent répondre à de nouveaux besoins, de nouvelles attentes de l'institution et de la société.

Il y a aujourd'hui urgence à prendre en compte les spécificités de l'école dans les territoires les plus ruraux.

Dans un département comme le Cantal, le P/E n'a pas de sens.

Le collectif des membres du CDEN rencontrera suite à la délégation sénatoriale le Préfet et la DASEN auprès desquels ils ont fait une demande d'audience.

Suite à ces constats et ces éléments introductifs, la réunion porte sur les propositions et les revendications.

M. Delcros souhaite que le processus aboutisse et que la loi soit modifiée. Pour lui, il faut en finir avec la méthode descendante Ministère -> Rectorat -> DSDEN pour laisser le temps à la consultation, aux initiatives du terrain en donnant du temps aux acteurs dans des opérations de carte scolaire qui ne doivent plus être annualisées mais être anticipées sur au moins 3 ans en prenant comme référence les naissances domiciliées dans les communes, les projets des collectivités, l'état du bâti, le transport scolaire.

La FSU intervient pour rappeler que si rien ne change, le Cantal continuera de rendre 2% des postes enseignants chaque année. A ce rythme, en 2050, le département aura perdu plus de 300 postes sur les 660 qu'il compte actuellement ! C'est intenable.

Un travail anticipé sur plusieurs années est un minimum nécessaire. Ce travail devra aussi identifier les secteurs, les écoles à sanctuariser car trop isolées indépendamment des effectifs scolarisés. Il ne faut pas hésiter à revendiquer cela, il en va de l'accessibilité du service public d'éducation partout sur le territoire.

Le Cantal et ses homologues ultra-ruraux doivent bénéficier de dotations spécifiques pour éviter la désertification scolaire. Ces départements, comparables au nôtre, ne sont pas nombreux. Ils représentent peu de postes et l'effort budgétaire qui leur permettrait d'envisager un meilleur avenir est minime. Ce qui a été fait massivement pour l'éducation prioritaire il y a plus de 40 ans doit pouvoir se faire, à bien moindre frais, pour les territoires ultra-ruraux.

La suite de cette trop courte réunion permettra aux membres du CDEN de partager aux sénateurs leurs propositions et revendications communes récemment synthétisées dans une plate-forme commune.

### **Plateforme commune**

- La suppression du pilotage unique de la carte scolaire par l'indicateur du P/E qui est incompatible avec nos spécificités départementales, géographiques et climatiques.
  - Le ratio postes devant élèves / postes hors les classes doit être communiqué annuellement et son évolution doit être suivie.
  - Une réflexion à trois ans, préalablement à toute décision de carte scolaire est un minimum nécessaire. Elle doit s'imposer à l'annualisation des prévisions budgétaires qui est le frein majeur à toute ambition locale et toute perspective quant à l'évolution du tissu scolaire.
  - Les implantations de postes pleins doivent se faire à titre définitif afin de stabiliser les équipes enseignantes.
  - Une identification et une protection des territoires les plus fragiles car isolés et faiblement peuplés est urgente. L'isolement est une difficulté reconnue comme majeure pour les élèves comme pour les enseignants. Aussi, nous souhaitons qu'aucune école ne fonctionne avec un seul enseignant.
  - Le temps de trajet et l'amplitude journalière des transports doivent être réfléchis en fonction de l'âge des enfants. Ce sont des éléments essentiels à examiner avant toute décision.
  - Une « charte de l'école rurale et de Montagne » doit être définie par l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'école afin d'éviter un délitement total du tissu scolaire dans un contexte de baisse démographique durable.
  - Une charte de qualité de la scolarisation, définissant les éléments indispensables en matière de bâtiments et d'équipements doit être réactualisée. Un état des lieux du bâti scolaire cantalien est un préalable à une politique ambitieuse de rénovation des infrastructures scolaires.
  - La capacité à scolariser et accompagner efficacement les élèves à besoins scolaires particuliers doit aussi être prise en compte. Le maillage du territoire cantalien est fondamental. Le déploiement des PAS peut permettre une meilleure couverture du département mais l'ouverture de nouvelles ULIS est aujourd'hui incontournable.
  - La démarche « Ecole de territoire » est à impulser par un démarrage de la réflexion au sein des communautés de communes. Elle doit permettre aux territoires qui peuvent s'imaginer un destin commun en matière de politique éducative de mutualiser leur démarche autour d'une école qui favorise la qualité pédagogique et éducative mais aussi la proximité et l'accessibilité. Cette démarche doit pouvoir intégrer toutes les communes du territoire, y compris celles qui n'ont pas d'écoles sur leur périmètre et les associer à la gestion et au financement.
  - La constitution d'écoles de territoire pourrait s'accompagner de mises en réseaux de ces établissements (Cf. Réseaux et communautés apprenantes au Québec) afin d'impliquer chacune de ces écoles, dans un projet éducatif plus large.
- Les membres du CDEN du Cantal sont dorénavant dans l'attente du résultat des travaux la délégation sénatoriale. Ils rencontreront le Préfet et la DASEN sur ce même sujet. La FSU souhaite que les membres du CDEN s'adressent aussi à la Rectrice rapidement.

Nous vous tiendrons informé-es des avancés et actualités sur ce sujet crucial pour les collègues que nous représentons, nos élèves, leurs familles et le territoire.